**Notes générales :**

L'entrepreneur indiquera, dans ce présent document, le prix avant taxes qu'il a inclus dans sa soumission pour chacun des articles ou chacune des zones d’intervention, listés ici-bas.

Le Maître d'ouvrage considère cette information importante pour sa régie interne et l'Entrepreneur doit remplir ce document et le remettre avec sa soumission.

Le prix total de cette liste doit correspondre au prix total de soumission inscrit sur la formule de soumission; ces montants sont avant taxes.

Des numéros de section de devis sont inscrits ci-dessus à titre indicatif et non limitatif ; si un poste budgétaire n'est pas indiqué dans la présente liste pour certains travaux indiqués aux documents, ceux-ci doivent être intégrés à un autre poste. À défaut de trouver un autre poste plus approprié, les travaux sont réputés inclus au poste des conditions générales.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'ajuster le montant du contrat à la baisse en déduisant un ou plusieurs des prix séparés/ventilés indiqués.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'ajuster le montant du contrat en ajustant les allocations proportionnellement à l’envergure réelle des travaux.

La mention « inclus » ci-bas indique que les coûts doivent être intégrés dans d'autres postes de prix ventilés, notamment dans les travaux connexes.

Dans certains postes, des montants peuvent être imposés. Lorsque ce n'est pas une allocation (spécifiquement mentionnée), il s'agit de la valeur des travaux qui est imposée pour ce poste.

Tous les prix unitaires indiqués incluent la quote-part des conditions générales, administration et profit ; ceci inclu entre autres et sans s'y limiter la quote part de tous les éléments inclus à l'annexe 6 du règlement de la LCOP, le temps d'exécution et les délais, etc.

Les prix unitaires indiqués peuvent être utilisés pour ajuster les coûts selon les quantités réelles au chantier, quelque soit la phase ou la discipline.

Les entrepreneurs spécialisés, dont les travaux sont assujettis aux règles du code de soumission du BSDQ, sont requis de joindre une copie de leur soumission aux professionnels (à l’ingénieur, à l’architecte, au maître de l’ouvrage) au moment du dépôt de cette dernière dans le système de transmission électronique des soumissions du BSDQ (TES).

# 

**CONDITIONS GÉNÉRALES**

**Sous-traitant**

**Montant**

* 1. Conditions générales
  2. Administration et profits

01 78 00 Manuels et documents tels que construits

5 000 $

1. 79 00 Demonstration et formation

5 000$

# 

**Total conditions générales**

**ARCHITECTURE**

**Sous-traitant**

**Montant**

1. 41 19 Démolition (architecture seulement)
2. 50 00 Ouvrages métalliques
3. 10 00 Charpenterie

**ARCHITECTURE (suite)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 07 84 00 Protection au feu |  | |
| 04 00 00 Maconnerie de béton |
| 07 92 00 Produits d’étanchéité / joint de dilatation | inclus | inclus |
| 08 11 00 Portes et bâtis métalliques |  |  |

1. 71 00 Quincaillerie de porte

|  |
| --- |
| **Sous-traitant** |
|  |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| **Montant** |
|  |
|  |
|  |

09.1 Panneaux de gypse, ossature et isolant 09 51 13 Plafonds acoustiques et ossature

1. 91 00 Peinture intérieure

Autre architecture (préciser)

# 

**Total ARCHITECTURE:**

**MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ**

**Sous-traitant**

**Montant**

Démolition système-incendie existant

Installation/mise en marche système alarme incendie nouveau

Démolition système d’intercommunication existant

Installation/test de fonctionnement système d’intercommunication nouveau

Électricité (autres) Mécanique : Ventilation

Autre mécanique et électricité (préciser)

# 

**Total Mécanique / Élecricité**

**SOMMAIRE COMPLET DU PROJET**

**Montant**

# 

**Total CONDITIONS GÉNÉRALES**

**Total ARCHITECTURE:**

**Total MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ:**

**Prix TOTAL de la SOUMISSION\*:**

*Le prix TOTAL de la soumission doit être le même que celui inscrit sur la formule de soumission.*

Nom de l'entrepreneur (lettres moulées): Signature de l'entrepreneur :

Date (aaaa/mm/jj):